# COMMISSION OCÉANOGRAPHIQUE INTERGOUVERNEMENTALE

(de l’UNESCO)

**7e session de la Sous-Commission de la COI   
pour l’Afrique et les États insulaires adjacents   
(IOCAFRICA-VII)**

15-17 mars 2023, Nairobi (Kenya)

|  |
| --- |
| **RÉSUMÉ ANALYTIQUE**  Conformément à l’article 48.3 du Règlement intérieur, la [Sous-Commission de la COI pour l’Afrique et les États insulaires adjacents](https://www.ioc-africa.org/) (IOCAFRICA), en tant qu’organe subsidiaire principal de la COI, est tenue de soumettre à un organe directeur un rapport sur ses sessions.  Le texte intégral du rapport de la session et des informations plus détaillées peuvent être consultés [en ligne](https://oceanexpert.org/event/3825).  L’Assemblée de la COI sera invitée, à sa 32e session, à examiner le présent résumé analytique et les recommandations qu’il contient. |

1. La 7e session de l’IOCAFRICA s’est tenue en format hybride du 15 au 17 mars 2023 à Nairobi (Kenya) en présence de plus de 45 participants représentant 20 États membres de la région et d’autres partenaires. Elle a été précédée d’une réunion informelle des délégués chargée de délibérer sur le renforcement de la Sous-Commission.

**Rapport sur les activités de l’IOCAFRICA en 2021-2023**

1. La réduction des crédits au cours de l’exercice biennal actuel a eu des effets négatifs sur la mise en œuvre des programmes adoptés par l’IOCAFRICA à sa 6e session, qui avait eu lieu en ligne du 13 au 15 avril 2021. Ainsi, certaines activités prévues n’ont pas été menées.
2. La planification des activités dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable (2021-2030) a bien progressé. La [*Feuille de route de la Décennie de l’Océan pour l’Afrique*](https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000381488_fre) a été rédigée dans le cadre de consultations inclusives et la Conférence africaine sur l’établissement de priorités et la constitution de partenariats en vue de la Décennie de l’Océan a été accueillie par l’Institut national d’océanographie et de pêche (NIOF) du Caire (Égypte) du 10 au 12 mai 2022 ; à cette occasion, la *Feuille de route* a été présentée et les possibilités de partenariats ont été discutées. L’équipe spéciale de la Décennie de l’Océan pour l’Afrique, composée de 14 experts et de représentants de six organisations, a été instituée et a commencé à s’acquitter de la tâche qui lui avait été confiée, à savoir appuyer l’élaboration d’actions régionales de la Décennie de l’Océan.
3. La collaboration avec la Commission de l’Union africaine (CUA) a été renforcée, en particulier grâce au projet de Surveillance mondiale pour l’environnement et la sécurité (GMES) en Afrique ainsi qu’à la Division de l’économie bleue de la CUA. L’atelier sur la collaboration entre le Système mondial d’observation de l’océan pour l’Afrique (GOOS-AFRIQUE) et le GMES en Afrique s’est déroulé du 24 au 28 octobre 2022 à Kigali (Rwanda). Il se focalisait sur l’établissement de partenariats entre le GOOS-AFRIQUE et le GMES en Afrique, y compris sur le soutien à la mise en œuvre de la *Feuille de route de la Décennie de l’Océan pour l’Afrique*. La Division de l’économie bleue de la CUA a participé activement à l’élaboration de la *Feuille de route* et est représentée au sein de l’équipe spéciale de la Décennie de l’Océan pour l’Afrique. Des activités conjointes ont été organisées avec la Division pendant la Biennale de Luanda (novembre 2021, Angola) et l’édition 2022 de la Conférence des Nations Unies sur les océans mise sur pied à Lisbonne (Portugal).
4. Un atelier en ligne sur les aléas liés à l’océan dans le golfe de Guinée a été organisé les 13 et 14 octobre 2021, en collaboration avec l’Institut nigérian d’océanographie et de recherche marine. Les présentations ont abordé de nombreux sujets, notamment : les conséquences de la pollution côtière dans le golfe de Guinée ; le rôle de l’initiation à l’océan dans la préparation aux aléas liés à l’océan ; les partenariats en faveur d’un océan sûr et durable ; et l’utilisation de modèles à haute résolution pour la prévision de phénomènes météorologiques extrêmes. Le NIOF d’Égypte a été un partenaire actif de l’IOCAFRICA pendant la période intersessions et a coorganisé des activités ayant pour thème « Des côtes résilientes et plus sûres », « La Journée mondiale de l’océan », « Les efflorescences algales », « La sensibilisation aux tsunamis », « L’acidification de l’océan », « La Décennie de l’Océan », etc.
5. Une étude complète de l’état des plates-formes d’observation de l’océan en Afrique et dans les États insulaires adjacents a été menée et, le 23 mars 2022, un webinaire a eu lieu pour examiner le rapport. Les participants ont approuvé la publication du rapport intitulé « Réseau africain d’observation de l’océan », en tenant compte des modifications proposées au cours de la séance.
6. L’atelier sur la réactivation du Réseau de données et d’information océanographiques pour l’Afrique (ODINAFRICA) s’est tenu le 24 mars 2022. Les participants ont convenu de la réactivation d’ODINAFRICA, qui contribuerait au Projet Ocean InfoHub (OIH) en tant que nœud régional et multithématique facilitant la consultation en ligne et la synthèse des données, des informations et des connaissances régionales et nationales existantes, y compris des mécanismes d’échange d’informations déjà en place.
7. L’IOCAFRICA a continué à travailler avec le groupe d’appui aux experts du Groupe africain de négociateurs pour que les mesures d’adaptation et d’atténuation fondée sur l’océan soient mieux intégrées aux actions de lutte contre le changement climatique. La mise en œuvre du projet de renforcement des capacités de recherche et d’observation en matière d’acidification de l’océan, ainsi que de détection des efflorescences algales nuisibles (HAB) et d’alerte rapide en cas de prolifération, est en cours, avec la participation d’institutions de Côte d’Ivoire, de Namibie, du Nigeria, de Madagascar et du Maroc.
8. La mise en œuvre de la planification de l’espace marin (PEM) s’est poursuivie avec des études de cas tenant compte des questions de genre et de pauvreté au Kenya, à Madagascar et en République-Unie de Tanzanie, menées en collaboration avec l’Agence suédoise de gestion de la mer et de l’eau (SwAM). Les résultats de l’analyse comparative de la PEM sous l’angle du genre et de la pauvreté au Kenya, à Madagascar et en République-Unie de Tanzanie ont également été finalisés. Un atelier national sur la PEM a été organisé aux Comores et un rapport sur la PEM et l’économie bleue au Kenya a été publié dans la Série technique de la COI, sous le n° [177](https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000384930.locale=fr). De nombreux États membres de l’IOCAFRICA ont participé aux activités de l’initiative « MSPglobal » de planification de l’espace marin global, notamment la troisième Conférence internationale sur l’aménagement de l’espace marin/maritime, qui a eu lieu les 22 et 23 novembre 2022 à Barcelone (Espagne) (voir Rapport de réunion de travail de la COI n° [308](https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000385072.locale=fr)). Le premier Forum régional sur la PEM en Afrique et dans les États insulaires adjacents s’est tenu en ligne en décembre 2022 (voir Rapport de réunion de travail de la COI n° [304](https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000384987.locale=fr)).
9. Le renforcement des capacités en matière de science et de technologie marines continue d’être l’un des principaux axes d’activité de la COI en Afrique. Le portail sur les infrastructures et les offres de formation dans la région a été achevé (<https://africa.marinetraining.org>) et est régulièrement mis à jour. Des ateliers de formation ont été organisés sur de nombreuses thématiques, notamment : les données et les techniques d’observation de la Terre au service de la gestion des pêches (24 janvier – 4 février 2022, accueilli en ligne par l’Université du Ghana) ; les techniques de collecte de données océanographiques et la consultation de données en accès libre en ligne (9 mai – 31 octobre 2022, accueilli en ligne par l’Université Eduardo Mondlane de Maputo, au Mozambique) ; la surveillance de l’océan par des navires et son application aux relevés du navire de recherche *Dr Fridtjof Nansen* (30 mai – 17 juin 2022, organisé conjointement avec le programme Nansen d’approche écosystémique des pêches (AEP) de l’Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture (FAO) et accueilli par le Centre national d’information marine de Swakopmund, en Namibie) ; la télédétection appliquée à l’océanographie (21-25 novembre 2022, accueilli par l’Université Félix Houphouët-Boigny, en Côte d’Ivoire).
10. La Sous-Commission a félicité son Secrétariat et son Bureau des progrès satisfaisants accomplis dans la mise en œuvre des activités prévues.
11. La Sous-Commission a remercié les partenaires qui ont apporté leur soutien à la mise en œuvre des programmes de l’IOCAFRICA, en particulier les Gouvernements flamand (Belgique), chinois, norvégien et suédois ainsi que la CUA et l’Association des sciences de la mer de l’océan Indien occidental, et a invité d’autres États membres et organisations à s’associer à l’IOCAFRICA.

**PRINCIPAUX RÉSULTATS DE LA SESSION**

1. La Sous-Commission a réélu à l’unanimité les membres suivants au Bureau de la Sous-Commission, pour un mandat couvrant la prochaine période intersessions et la 8e session de l’IOCAFRICA :

Président : M. Kouadio Affian (Côte d’Ivoire) ;

Vice-Président du Groupe A : M. Zacharie Sohou (Bénin) ;

Vice-Présidente du Groupe B : Mme Cândida Inês Sete (Mozambique) ;

Vice-Présidente du Groupe C : Mme Suzan M. El-Gharabawy (Égypte).

1. La Sous-Commission a décidé de tenir sa prochaine session au premier trimestre 2025 (de préférence en février 2025), et s’est félicitée de l’offre de l’Égypte, qui se proposait d’accueillir la 8e session. Elle a prié le Secrétariat de veiller à ce que les dates de la 8e session ne chevauchent pas celles des réunions des organes directeurs de l’UNESCO et de la COI ou d’autres réunions de cet ordre.
2. La Sous-Commission de la COI pour l’Afrique et les États insulaires adjacents, à sa 7e session (IOCAFRICA-VII), a adopté les quatre recommandations ci-après.
3. ***Mise en œuvre de la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable à l’échelle régionale :*** Se concentrer sur l’élaboration et le déploiement d’actions régionales de la Décennie de l’Océan ; la création et la gestion d’un bureau régional de coordination de la Décennie ; l’organisation d’une session spéciale sur l’Afrique lors de la 2e Conférence des Nations Unies sur les océans qui aura lieu à Barcelone en avril 2024 ; et l’organisation en 2025 d’une conférence sur la Décennie de l’Océan en Afrique marquant l’arrivée à mi-parcours de la Décennie de l’Océan et la fin de la Décennie des mers et des océans d’Afrique.
4. ***GOOS-AFRIQUE :*** En se focalisant sur la mise en œuvre du plan de travail du GOOS-AFRIQUE, organiser des croisières régionales conjointes dans le cadre de la Décennie des mers et des océans d’Afrique et de la Décennie de l’Océan ; apporter un soutien aux États membres de la région concernant les centres nationaux d’océanographie opérationnelle et les systèmes d’observation ; et consolider le bureau de coordination du GOOS-AFRIQUE hébergé par le Centre universitaire de recherche et d’application en télédétection (CURAT) d’Abidjan (Côte d’Ivoire).
5. ***Partenariats et mobilisation de ressources :*** Le Secrétariat et les responsables d’IOCAFRICA doivent mettre l’accent sur la mise en place et le renforcement des partenariats avec d’autres organisations/programmes ainsi que sur la mobilisation de ressources, car les fonds disponibles au titre du budget du Programme ordinaire sont limités. Le plan de travail et le budget adoptés guideront la mobilisation de ressources.
6. ***Plan de travail et budget de l’IOCAFRICA pour 2023-2025 :*** Faire une large place à l’observation de l’océan et à la gestion des données et de l’information ; aux sciences océaniques et à leur application à la gestion ; au développement des capacités dans le domaine des sciences et technologies marines ; ainsi qu’à l’initiation à l’océan, à la sensibilisation du public et au plaidoyer. La Sous-Commission a prié le Secrétaire exécutif de la COI d’étudier les possibilités d’obtenir des ressources supplémentaires au titre du Programme ordinaire et des ressources extrabudgétaires en vue de la mise en œuvre de ces activités, conformément à la priorité globale Afrique.
7. La Sous-Commission a prié le Président de présenter le résumé analytique du rapport et les recommandations à l’Assemblée de la COI, à sa 32e session (Siège de l’UNESCO, Paris (France), 21-30 juin 2023).